

Jean Rivier, 47 ans, tétraplégique

La découverte d'autres horizons

PAR CLAUDE-YVES REYMOND

En raison d'un grave accident de ski en février 1991, la vie de Jean Rivier bascule. Après huit mois d'hospitalisation, cet homme de cœur, désormais en chaise roulante, décide de faire table rase de son passé pour se reconstruire.



«**A**vant même d'être transporté en hélicoptère, je savais que j'étais paralysé. Tétraplégique au niveau de la cinquième cervicale, je suis un cas particulier: ma moelle épinière n'a pas été sectionnée, mais endommagée. La partie motrice a été atteinte, mais pas le côté sensoriel, ce qui fait que j'ai la même perception de mon corps que tout un chacun. J'ai encore des douleurs dites fantômes dans les jambes, des sensations de brûlure étranges que mon cerveau interprète mal. C'est curieux puisque je ne réagis plus au chaud ni au froid. Les analgésiques sont inefficaces. J'attends donc que cela passe... puisqu'il n'y a rien d'autre à faire.»

Rien d'autre à faire? Plutôt si, mais dans une orientation différente, avec le partage généreux de son optimisme et de ses capacités intellectuelles.

Outre son activité de maître secondaire à Cossonay, Jean

Rivier se rend ainsi tous les mercredis après-midi au service des urgences du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Sa présence bénévole est un trait d'union entre le corps médical, un accidenté et des proches. Par ailleurs, cinq heures par semaine, il enseigne les mathématiques et le français aux prisonniers du pénitencier de Bochuz préparant un certificat fédéral de capacité.

«Mon handicap favorise le dialogue et la motivation avec les détenus. Ils sont les prisonniers de quatre murs, je le suis de mon corps paralysé. Ni eux ni moi nous ne sommes libres de nos mouvements. «A quelque chose malheur est bon», dit le proverbe. Mon handicap? J'en ai fait un atout pour donner un coup de pouce à diverses personnes.»

Autrement

Lors de son hospitalisation, le psychiatre de service avait prédit à Jean Rivier, sans détour ni beaucoup de délicatesse, que sa femme le quitterait. «Elle est toujours là et nous avons le bonheur d'avoir eu des jumelles; elles ont, aujourd'hui, 15 ans. Tous mes



Jean Rivier a dû abandonner le ski... mais pas la neige.

places de parc réservées aux handicapés sont suffisamment nombreuses, mais il regrette que les gens ne respectent pas toujours cette priorité. L'impératif se révèle être avant tout la largeur de l'espace afin de pouvoir ouvrir totalement la portière permettant l'accès de la personne à mobilité réduite à son véhicule.

Démarrage. Jean Rivier file-t-il au CHUV puisque nous sommes un mercredi lors de cette rencontre, jour de sa participation bénévole aux urgences? «J'y suis allé hier pour changer. Rappelez-vous! Nous avons rendez-vous aujourd'hui. La résilience, vous connaissez? Il faut toujours savoir rebondir et s'adapter.»



Du sport pour se maintenir en forme.



amis répondent présents, et j'ai conservé mon job.»

Un sourire enjoué est à la clé de ce propos. S'ensuivent toutefois quelques secondes de silence. Pour un non-dit? Un instant encore, et tout s'enchaîne ensuite

dans un rien de précipitation. «Quand je regarde d'anciennes photos où je suis debout, ce n'est plus moi. J'ai fait abstraction de ma jeunesse pour me protéger. Aujourd'hui, je suis une personne assise avec une vie différente... et des objectifs différents.»

Jean Rivier a appris à tenir à pleine main un stylo pour écrire, il ouvre désormais les bouteilles d'eau minérale avec la bouche et conduit son Audi A3, avec commandes au volant (pour un surcoût de quelque 8000 francs remboursés par l'Al), d'une main de maître. Il considère que les

Pourquoi doit-on respecter les places de parc réservées aux handicapés? Jean Rivier en fait la démonstration. Beaucoup d'effort et un peu de patience...